



Engagement institutionnel pour la protection, la promotion et le développement durable de l'environnement

« Protéger notre environnement aujourd'hui, c'est préserver la vie et les ressources de demain. »

Adoption 27 septembre 2026

L'ONG-A.SI.BA, Association Siguida Baara, réaffirme son engagement à contribuer activement à la protection de l'environnement, à la promotion d'un développement durable et à la préservation des ressources naturelles au bénéfice des populations actuelles et des générations futures.

Consciente des enjeux environnementaux auxquels sont confrontées les communautés, notamment la dégradation des terres, la déforestation, la perte de la biodiversité, la mauvaise gestion des déchets, les effets du changement climatique, la pollution, l'insécurité alimentaire et la raréfaction des ressources naturelles, l'ONG-A.SI.BA entend placer l'environnement au cœur de ses interventions de développement.

1. Notre vision

L'ONG-A.SI.BA œuvre pour des communautés résilientes, capables de protéger leur environnement, de gérer durablement leurs ressources naturelles et de développer des activités économiques compatibles avec la préservation des écosystèmes.

Notre vision repose sur un principe simple :

Un développement véritablement durable doit répondre aux besoins des populations sans compromettre les ressources et les possibilités des générations futures.

2. Notre engagement général

L'ONG-A.SI.BA s'engage à :

- promouvoir la protection et la restauration des écosystèmes ;
- contribuer à la lutte contre la déforestation et la désertification ;
- encourager la plantation et la protection des arbres ;
- promouvoir une gestion durable des terres, de l'eau et des ressources naturelles ;
- sensibiliser les communautés aux effets du changement climatique ;
- favoriser l'adaptation et la résilience des populations vulnérables face aux changements environnementaux ;
- promouvoir une meilleure gestion, réduction, valorisation et élimination des déchets ;

- lutter contre les différentes formes de pollution ;
- protéger la biodiversité et les habitats naturels ;
- promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses des sols ;
- encourager l'utilisation rationnelle de l'eau ;
- soutenir les initiatives communautaires en faveur de l'environnement ;
- favoriser l'éducation environnementale auprès des enfants, des jeunes, des femmes et des communautés.

3. Protection et restauration des ressources naturelles

L'ONG-A.SI.BA soutient les initiatives visant à préserver les ressources naturelles et à restaurer les espaces dégradés.

Nos interventions pourront notamment porter sur :

- le reboisement et la restauration des espaces dégradés ;
- la protection des forêts et espaces boisés ;
- la récupération des terres dégradées ;
- la lutte contre l'érosion et la dégradation des sols ;
- la protection des ressources en eau ;
- la restauration des terres agricoles ;
- la promotion de pratiques agroécologiques ;
- la protection de la biodiversité.

4. Promotion d'une agriculture durable

Dans ses zones d'intervention, l'ONG-A.SI.BA entend promouvoir une agriculture permettant d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire tout en préservant les ressources naturelles.

Elle encourage notamment :

- le maraîchage durable ;
- l'agroécologie ;
- la fertilisation organique ;
- la gestion durable de la fertilité des sols ;
- la réduction des pratiques agricoles nuisibles à l'environnement ;
- l'économie et la bonne gestion de l'eau ;
- la diversification des cultures ;
- la production locale et responsable ;
- la valorisation des ressources agricoles ;
- l'intégration de l'arbre dans les systèmes agricoles.

5. Gestion durable des déchets

L'ONG-A.SI.BA s'engage à promouvoir auprès des communautés une culture de prévention et de gestion responsable des déchets.

Elle encourage :

- la réduction de la production des déchets ;
- le tri et la collecte ;
- le recyclage et la réutilisation ;
- la valorisation des déchets organiques ;
- le compostage ;
- la sensibilisation contre les dépôts sauvages ;
- l'amélioration de la salubrité des quartiers et villages.

6. Lutte contre les effets du changement climatique

L'ONG-A.SI.BA reconnaît la nécessité de renforcer la capacité d'adaptation des communautés vulnérables.

À ce titre, elle s'engage à développer des actions portant notamment sur :

- la sensibilisation aux risques climatiques ;
- la restauration des terres ;
- le reboisement ;
- la gestion durable de l'eau ;
- l'agriculture résiliente ;
- la diversification des moyens de subsistance ;
- la réduction des risques environnementaux ;
- l'accompagnement des communautés dans l'adaptation aux changements climatiques.

7. Jeunesse, femmes et éducation environnementale

L'ONG-A.SI.BA considère les femmes et les jeunes comme des acteurs essentiels de la transition environnementale.

Elle s'engage à renforcer leur participation à travers :

- des formations environnementales ;
- des campagnes de sensibilisation ;
- des clubs et initiatives écologiques ;
- des activités de reboisement ;
- des actions communautaires de nettoyage ;
- des activités génératrices de revenus vertes ;
- la formation aux métiers et emplois verts ;
- l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales respectueuses de l'environnement.

8. Développement des emplois verts

L'ONG-A.SI.BA entend contribuer au développement d'opportunités économiques compatibles avec la protection de l'environnement.

Elle pourra notamment soutenir :

- l'agriculture durable ;
- le maraîchage ;

- le recyclage et la valorisation des déchets ;
- la transformation des produits locaux ;
- les activités liées à la restauration des terres ;
- les pépinières et la production de plants ;
- les activités génératrices de revenus à faible impact environnemental ;
- la formation professionnelle dans les métiers verts.

9. Intégration de l'environnement dans nos projets

L'ONG-A.SI.BA s'engage à intégrer progressivement les considérations environnementales dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses projets.

Chaque fois que cela est pertinent, nos programmes devront prendre en compte :

- les risques environnementaux ;
- les impacts potentiels des activités ;
- la consommation des ressources ;
- la gestion des déchets ;
- l'utilisation responsable de l'eau et de l'énergie ;
- la protection des écosystèmes ;
- les mesures de prévention et d'atténuation ;
- la participation des communautés.

10. Partenariats et mobilisation des ressources

L'ONG-A.SI.BA s'engage à rechercher et développer des partenariats avec :

- | | |
|--|--|
| • les services techniques de l'État ; | • les agences des Nations Unies ; |
| • les collectivités territoriales ; | • les fondations ; |
| • les organisations de la société civile ; | • les bailleurs de fonds ; |
| • les organisations communautaires ; | • les entreprises responsables ; |
| • les institutions internationales ; | • les établissements de formation et de recherche. |

Ces partenariats devront favoriser la mise en œuvre de solutions concrètes, durables et adaptées aux réalités locales.

11. Redevabilité et responsabilité environnementale

L'ONG-A.SI.BA s'engage à promouvoir une culture de responsabilité, de transparence et de redevabilité dans ses interventions environnementales.

Elle veillera notamment à :

- associer les communautés à la conception des actions ;
- suivre les résultats des interventions ;
- documenter les réalisations et les leçons apprises ;
- promouvoir la transparence dans l'utilisation des ressources ;

- encourager les mécanismes de retour d'information et de plaintes ;
- améliorer continuellement la qualité et la durabilité de ses programmes.

12. Notre engagement pour les générations futures

L'ONG-A.SI.BA considère la protection de l'environnement comme une responsabilité collective.

Nous nous engageons à agir aujourd'hui pour que les enfants, les jeunes et les générations futures puissent bénéficier d'un environnement sain, de ressources naturelles préservées et de conditions de vie dignes.

Notre action repose sur une approche fondée sur la prévention, la participation communautaire, la solidarité, la responsabilité et la durabilité.

Déclaration d'engagement

L'ONG-A.SI.BA s'engage solennellement à faire de la protection de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles et du développement durable des priorités transversales de ses interventions.

Nous nous engageons à mobiliser nos équipes, nos partenaires, nos volontaires et les communautés afin de construire des solutions concrètes en faveur d'un environnement sain, d'une économie durable et de communautés plus résilientes.

Protéger l'environnement, c'est protéger la vie. Préserver les ressources, c'est préparer l'avenir. Développer durablement, c'est construire ensemble un avenir meilleur.

Fait à Bamako, le 27 septembre 2026

Pour l'ONG-A.SI.BA — Association Siguída Baara

Le Président Directeur Exécutif

Salif Siré SYLLA

ONG-A.SI.BA — Association Siguída Baara • Rue 754, Porte 288, Bacodjikoroni ACI, Bamako (Mali) • info@ong-asiba.org • ong-asiba.org